

## **COMMUNIQUE**

### **UNIVERS OBLIGATIONS SICAV**

Société d'Investissement à Capital Variable  
régie par le Code des Organismes de Placement Collectif  
promulgué par la Loi n° 2001-83 du 24 juillet 2001.

### **AGREMENT DE DESIGNATION DE DEPOSITAIRE**

Le Conseil du Marché Financier a décidé, en date du 28 juillet 2010, d'agréer la désignation de la Banque Tuniso-Koweitienne en tant que dépositaire d'Univers Obligations SICAV en remplacement de l'Arab Tunisian Bank.